

Liste des pièces à fournir pour l'établissement d'une Carte Nationale d'Identité pour une personne majeure

- Deux photos d'identité conformes aux normes
- Un justificatif de domicile récent (en cas d'hébergement : un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation sur l'honneur de l'hébergeant)
 - Ancienne carte d'identité

Pour une 1^{ère} demande ou lorsque l'ancienne CNI est périmée depuis plus de 2 ans:

- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois

En cas de perte ou de vol de l'ancienne CNI :

- La déclaration de perte ou de vol
- 25€ en timbres fiscaux

